

VII.**BUDGET**

DES

NON-VALEURS ET DES REMBOURSEMENTS

POUR L'EXERCICE 1870.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Le Budget des Non-Valeurs et des Remboursements, pour l'exercice 1870, s'élève à 797,700 francs. Il présente, comparativement à celui de l'exercice 1869, une différence en plus de 10,500 francs, qui consiste, d'une part, dans une augmentation de crédit de 10,000 francs réclamée pour les Non-Valeurs sur les droits de débit de boissons alcooliques, et, d'autre part, dans un transfert de 500 francs du Budget des Affaires Étrangères pour restitution de droits de pilotage, de phares et fanaux et autres, indûment perçus par l'administration de la marine.

PROJET DE LOI.

LÉOPOLD II,

ROI DES BELGES,

À tous présents et à venir, Salut.

Sur la proposition de Notre Ministre des Finances et de l'avis de Notre Conseil des Ministres,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté, en Notre nom, à la Chambre des Représentants, par Notre Ministre des Finances.

ARTICLE UNIQUE.

Le Budget des Non-Valeurs et des Remboursements, pour l'exercice 1870, est fixé à la somme de *sept cent quatre-vingt-dix-sept mille sept cents francs* (797,700 francs), conformément au tableau ci-annexé.

Donné à Bruxelles, le 25 février 1869.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

Le Ministre des Finances,

FRÈRE-ORBAN.

BUDGET DES NON-VALEURS ET DES REMBOURSEMENTS POUR 1870.

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1870.		TOTAL.
		CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	
CHAPITRE PREMIER.				
NON-VALEURS.				
1	Non-Valeurs sur la contribution foncière	120,000	"	453,000 . °
2	— — — personnelle	210,000	"	
3	— sur le droit de patente.	64,000	"	
4	— sur les redevances des mines.	5,000	"	
5	— sur le droit de débit des boissons alcooliques	55,000	"	
6	— — — des tabacs.	5,000	"	
(Les crédits portés au présent chapitre ne sont point limitatifs.)				
CHAPITRE II.				
REMBOURSEMENTS.				
7	<i>Contributions directes, douanes et accises.</i> {	Restitutions de droits perçus abusivement, et remboursement du prix d'instruments ainsi que des fonds reconnus appartenir à des tiers		562,700 . °
8		Remboursement de la façon d'ouvrages brisés par les essayeurs des matières d'or et d'argent		
9	<i>Enregistrement et domaines.</i> {	Restitutions de droits perçus abusivement, d'amendes, de frais, etc., en matière d'enregistrement, de domaines, etc. — Remboursement de fonds reconnus appartenir à des tiers.		500,000 . °
10		<i>Trésor public.</i> — Remboursements divers.		
11	<i>Marine.</i> — Restitution de droits de pilotage, de phares et fanaux et autres, indûment perçus par l'administration de la marine.		500	"
12	Déficit des divers comptes de l'État		10,000	"
(Les crédits portés au présent chapitre ne sont point limitatifs.)				
TOTAL DU BUDGET DES NON-VALEURS ET DES REMBOURSEMENTS. fr.		797,700	"	797,700 . °

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté
du 25 février 1869.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

Le Ministre des Finances,

FRÈRE-ORBAN.

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DES NON-VALEURS

NUMÉRO des ARTICLES.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	
CHAPITRE PREMIER.		
NON-VALEURS.		
1	Non-Valeurs sur la contribution foncière fr.	
2	— — — personnelle	
3	— sur le droit de patente	
4	— sur les redevances des mines	
5	— sur le droit de débit des boissons alcooliques.	
6	— — — des tabacs	
(Les crédits portés au présent chapitre ne sont point limitatifs.)		
TOTAL DU CHAPITRE I ^{er} fr.		
CHAPITRE II.		
REMBOURSEMENTS.		
7	Contributions directes, douanes et accises. {	Restitutions de droits perçus abusivement et remboursement du prix d'instruments, ainsi que de fonds reconnus appartenir à des tiers .
8		Remboursement de la façon d'ouvrages brisés par les essayeurs des matières d'or et d'argent
9	Enregistrement et domaines. {	Restitutions de droits perçus abusivement, d'amendes, de frais, etc., en matière d'enregistrement, de domaines, etc. — Remboursement de fonds reconnus appartenir à des tiers
10		Trésor public. — Remboursements divers
11	Marine. — Restitution de droits de pilotage, de phares et fanaux et autres, indûment perçus par l'administration de la marine	
12	Déficit des divers comptables de l'État	
(Les crédits portés au présent chapitre ne sont point limitatifs.)		
TOTAL DU CHAPITRE II. fr.		
 Récapitulation. 		
CHAPITRE I. Non-Valeurs fr.		
— II. Remboursements.		
TOTAUX. fr.		

ET DES REMBOURSEMENTS POUR L'EXERCICE 1870.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1870.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1869	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes	CHARGES extraordinaires et temporaires	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
120,000	»	120,000	120,000	»	»	
210,000	»	210,000	210,000	»	»	
64,000	»	64,000	64,000	»	»	
5,000	»	5,000	5,000	»	»	
35,000	»	35,000	25,000	10,000	»	
5,000	»	5,000	5,000	»	»	
435,000	»	435,000	425,000	10,000	»	
AUGMENTATION fr.				10,000		
50,000	»	50,000	50,000	»	»	
1,200	»	1,200	1,200	»	»	
300,000	»	300,000	300,000	»	»	
1,000	»	1,000	1,000	»	»	
500	»	500	»	500	»	
10,000	»	10,000	10,000	»	»	
362,700	»	362,700	362,200	500	»	
AUGMENTATION fr.				500		
435,000	»	435,000	425,000	10,000	»	
362,700	»	362,700	362,200	500	»	
797,700	»	797,700	787,200	10,500	»	
AUGMENTATION fr.				10,500		

(22)